

● (1610)

M. Ritchie: Je voudrais poser quelques questions au ministre au sujet de l'industrie des ressources et du calendrier. Quand il a présenté le dernier budget, le ministre a dit que la hausse prévue de la taxe sur le pétrole et le gaz s'élèverait à 10 millions de dollars et que les taxes et redevances provinciales avaient rogné l'assiette de l'impôt du gouvernement fédéral, minant ainsi la position fédérale. Toutefois, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources avait laissé entendre aux provinces, à l'automne de 1973, soit quelques mois plus tôt, qu'elles n'imposaient pas assez l'industrie des ressources. Je voudrais savoir quand le ministre et le gouvernement sont arrivés à la conclusion qu'il fallait faire quelque chose parce que les provinces surimposaient l'industrie des ressources et sapaient l'assiette fiscale.

M. Turner (Ottawa-Carleton): J'ai traité cette question assez à fond à l'occasion de l'étude du bill en deuxième lecture. Peut-être le député pourrait-il aller chercher dans le hansard la réponse que j'y faisais et voir si je lui ai répondu suffisamment, peut-être pas à sa satisfaction, mais au moins de manière à couvrir l'ensemble de sa question.

M. Ritchie: J'ai lu deux ou trois fois la déclaration du ministre et je constate que le gouvernement doit avoir décidé à un moment donné que les provinces imposaient un fardeau fiscal trop lourd. Je présume qu'il y a eu un changement à un moment donné.

Je voudrais maintenant savoir du ministre s'il a consulté ses homologues provinciaux sur la question générale de la fiscalité des ressources et si ces consultations ont été intensives. Les provinces ont-elles été abondamment consultées et leur a-t-on fait connaître la position du gouvernement fédéral sur la question?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Pour ce qui est des détails, oui, évidemment. Néanmoins, je le répète, le gouvernement fédéral n'a pas l'habitude de télégraphier aux provinces les postes de son budget, pas plus que les provinces n'ont celle de lui télégraphier les postes de leurs budgets respectifs ni de me faire connaître leurs intentions à cet égard. Mais le premier ministre a sûrement transmis à ses homologues provinciaux les vues du gouvernement fédéral selon lesquelles l'imposition unilatérale des ressources tant minières que pétrolières par certaines provinces rongerait l'assiette fiscale fédérale.

M. Ritchie: J'aimerais demander au ministre si des entretiens de caractère général ont eu lieu. A mon avis, si nous avons ces difficultés aujourd'hui, c'est parce que les recettes provenant de l'exploitation des ressources n'avaient pas, jusqu'à tout récemment, été importantes au point de troubler les gouvernements fédéral et provinciaux. Leur mise en marche nous a coûté trop cher.

J'aimerais demander au ministre si, au cours des entretiens qu'il a eus avec ses homologues provinciaux ou avec les premiers ministres des provinces, on a fini par s'entendre sur la répartition équitable des recettes fiscales provenant de l'industrie extractive. Sinon, espère-t-il atteindre un consensus, et de quels principes directeurs s'inspireront le gouvernement actuel et les gouvernements à venir pour régler ce problème épineux?

Droit fiscal

M. Turner (Ottawa-Carleton): Cette question a été discutée très à fond par les ministres des Finances les 9 et 10 décembre derniers, à Ottawa. Les vues du Parlement peuvent différer de celles des gouvernements provinciaux dans ce domaine, mais nous avons étudié la question très attentivement et je crois que, comme par le passé, le fédéralisme en évolution permettra de dégager un consensus. Nous avons fait des concessions le 18 novembre, le gouvernement de l'Alberta a posé des gestes positifs importants par la suite et la Colombie-Britannique a fait montre d'une certaine souplesse sur l'imposition du gaz naturel.

J'espère qu'à la réunion des premiers ministres en avril, chacun y mettra du sien et que l'impasse, maintenant devenue beaucoup moins grave, sera résolue.

M. Ritchie: Si j'ai bien entendu le ministre, il a laissé entendre il y a quelques minutes, sauf erreur, que les provinces retirent environ trois fois plus d'argent des ressources que le gouvernement fédéral. J'aimerais demander au ministre si ce rapport de trois contre un est fondé sur le dernier budget ou sur celui de mai, et s'il pourrait nous fournir une estimation approximative de ce qu'il considère comme la répartition des recettes entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux avant et après les deux derniers budgets.

M. Turner (Ottawa-Carleton): J'ai donné ces chiffres au complet dans mon discours à l'étape de la deuxième lecture et dans les remarques que j'ai faites à mes collègues des provinces en décembre. Celles-ci ont été portées à la connaissance de chaque député. Avant les budgets de mai et de novembre l'Alberta retirait du pétrole à peu près huit fois plus de revenus que le gouvernement fédéral. Après ces deux budgets ses revenus sont maintenant de 2.5 à 3 fois plus.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Quelle ânerie!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Le député d'Edmonton-Ouest me rappelle que ce pourcentage ne tient pas compte de la taxe d'exportation. Je l'ai exclue parce qu'il s'agit d'un élément à rendement décroissant dont on ne saurait naturellement tenir compte dans un rapport, à moyen et à long termes.

Des voix: Oh, oh!

M. Ritchie: Madame le président, j'aimerais poser une question sur la position du ministre des Finances à propos de l'article relatif à l'activité principale, dont le député de Calgary a longuement parlé hier. En gros, cet article ne s'applique qu'au pétrole et à l'agriculture amateur. Je me souviens qu'en 1951, les sommes investies dans l'industrie pétrolière étaient déductibles. Comme la majorité des capitaux investis dans l'industrie pétrolière canadienne sont américains, les Américains détiennent une bonne partie de cette industrie et cet article les avantage par rapport aux Canadiens.

A la suite du débat relatif au livre blanc sur la fiscalité, il est clair que le forage est financé en bonne partie par des capitaux américains et par de très petits investisseurs. Maintenant que nous tenons tellement à accroître notre production pétrolière en peu de temps, le ministre compte-t-il sérieusement supprimer l'article relatif à l'activité principale ou indexer le montant sur l'inflation, ce qui serait préférable sur le plan des affaires?